

Lille, le **30 MARS 2023**

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé le 14 décembre 2022, complété le 09 janvier 2023 par la SCEA LEMAIRE ainsi que copie de l'accord tacite de Monsieur le Préfet, concernant l'opération suivante : **exploitation d'un forage parcelle ZB109 pour un volume annuel maximum de 80000 m³ sur la commune de Thun Saint Martin.**

L'Unité Police de l'Eau, en charge de l'instruction de ce dossier, enregistré sous le n° **22-0100012573** se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (mail : ddtm-pe@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable du Service
Eau, Nature et Territoires



Hélène SOLVES

Monsieur le Président
de la CLE du SAGE ESCAUT
30, avenue de Saint Amand

59300 VALENCIENNES

Réf. : **295/RE**

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex

Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/